# 

* Date : 02-03-2023
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2023700656
* Auteur :

Tribunal de première instance de Liège, division Liège
Par ordonnance du 20 février 2023 du tribunal de première instance de Liège, division Liège, Me Charlotte MUSCH, dont le cabinet est établi à 4020 Liège, rue des Ecoliers 3, a été désignée en qualité d'administrateur provisoire à la succession de Monsieur Pierre Charles Denis Marie Francis KLEIN (RN 53.07.22-379.26), né à Verviers le vingt-deux juillet mil neuf cent cinquante-trois, en son vivant domicilié à 4000 Liège, avenue Rogier 12/0062, et décédé à Liège le vingt-sept janvier deux mil vingt-trois.
Les héritiers et créanciers éventuels sont invités à se mettre en contact avec l'administrateur provisoire dans les 3 mois de la présente publication.
Charlotte MUSCH, avocat.